

















MINISTÈRE DES SPORTS

# Réunion CNDS campagne 2012

**Présentation Clubs** 

### Ordre du jour

- Les Orientations 2012
- Les priorités régionales
- La part territoriale Lorraine
- La part départementale
- Le calendrier et modalités
- Les dispositifs
- Réglementations
- Echanges

### Les orientations CNDS 2012

Les orientations nationales fixées au CNDS visent en 2012 :

« à soutenir la pratique sportive en club, corriger les inégalités d'accès et faire du club un acteur dans la chaîne de transmission des valeurs républicaines, tout en prenant en compte les notions de développement durable ».

### Les priorités régionales Lorraine

- La structuration du réseau des acteurs sportifs;
- L'accompagnement du projet club et des plan de développement des comités et des ligues;
- La pratique des jeunes scolarisés;
- La pratique des « publics cibles »;
- L'emploi;
- Les dispositifs spécifiques : sport-santé; jeunes bénévoles; développement durable;
- Un schéma de cohérence territoriale sport;

### La part territoriale

- Dotation Régionale : 4 418 000 €
  - Dont un préciput régional « P.S.E » de : 773 000 € (17.50%)
    - Part territoriale hors PSE : 3 645 000 €
  - Dont une dotation aux ligues de: 903 960 € (24,80%)
  - Dont dotation aux comités et clubs : 2 741 040 € (75,20%)
- Enveloppes spécifiques :
  - Accompagnement Educatif: 464 000 €
  - Développement durable : 40 000 €
  - Jeunes bénévoles : 38 000 €

Total Région Lorraine : 4 960 000 €

### La part départementale :

• Dotation de base : 476 667 € (17,39%)

• Dotation sur « PSE »: 103 779 € (13,42%)

Dotation au 1/02/2012 : 580 446 €

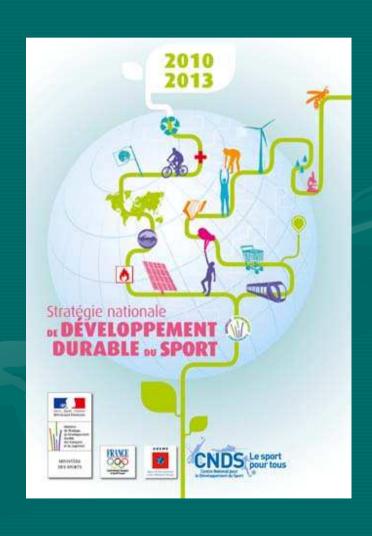
Dotation Vosges 2011 : 578 277 € (+ 0,37%)

- Dotation sur enveloppe spécifiques :
  - Accompagnement Educatif
  - Développement durable
  - Jeunes Bénévoles

### Le calendrier « Campagne 2012 :

- 24 janvier : Commission Territoriale
- Début février : <u>mise en ligne</u> du <u>dossier</u> et accompagnement des « Ayants droits »
- 8 Février : Réunion des Comites Départementaux
- 27 Février : Réunion d'information St-NABORD
- 29 Février : Réunion d'information RAMBERVILLERS
- 01 Mars: Réunion d'information CONTREXEVILLE
- 30 mars: date limite pour retour demandes
- Mai (semaine 21): Commission Territoriale
- Juillet (semaine 27 : 2<sup>ème</sup> Commission Territoriale
- Octobre (semaine 43) : 3<sup>ème</sup> Commission Territoriale

## Le Développement durable



### L'Accompagnement Educatif

Soutien du CNDS au dispositif AE









- Le Plan Sport Emploi (PSE):
  - Une enveloppe régionale de 773 000 €
    dont 103 000 € déjà « consommé » par le département
  - Une **convention régionale** de développement de l'emploi sportif entre l'Etat, la Conseil Régional de Lorraine et le Comité Olympique et Sportif de Lorraine.
- Le Contrat Unique d'Insertion

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

OBJECTIF: Poursuivre la mobilisation massive des plans d'actions engagés auprès des employeurs en vue d'accroître le rythme de prescription des contrats non marchands au premier semestre 2012 (Circulaire DGEFP du 19 Décembre 2011)

Arrêté CAE du 10 Janvier 2012

### Les projets Associatifs:

- Conditionnalité de l'aide pour les clubs en 2012 :
  - Accompagnement privilégié (Comités et CDOS)

- Un projet associatif en trois parties:
  - Valeurs ou idées fortes qui le constituent
  - Objectifs à moyen et long terme
  - Moyen que l'association se donne

### Les crédits « Equipements » :

- Enveloppe Nationale:
  - Projets importants, structurants (Organisation de manifestations ou compétitions à caractère national)
- Enveloppe Régionale :

484 385 €

- Habitants des quartiers en difficultés (ZUS)
- Accessibilité des équipements sportifs 238 733 €
- Jeunes scolarisés :

245 652 €

### Aspect Réglementaire :

- <u>Déclaration d'Educateur Sportif</u>
- Déclaration d'Etablissement d'A.P.S
- Déclaration d'Accueil Collectif de Mineurs

#### Merci de votre attention!

Fanny BALLAND Tél.: 03.29.68.48.82

Jean-Pierre BULET Tél.: 03.29.68.48.83

Hervé CHEVRIER Tél.: 03.29.68.48.84

Sylvain MOUGEL Tél.: 03.29.68.48.95

Marie-Noëlle POIROT Tél.: 03.29.68.48.81

http://vosges.franceolympique.com/accueil.php

http://www.associations-vosges.org/



MINISTÈRE DES SPORTS



